



Fait à Strasbourg, le 30 novembre 2012

Michel Hoff, président

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel **Alsace**

Avis n° 70

Plan de gestion 2012-2016 de la Réserve naturelle nationale de l'île du Rohrschollen (Bas-Rhin)

réunion du 22 octobre 2012, point 3

Contexte

La gestion de la réserve naturelle nationale de l'île du Rohrschollen (Strasbourg, Bas-Rhin) a été confiée par l'État à la ville de Strasbourg qui a ainsi pour mission la rédaction d'un plan de gestion pour la période 2012-2016 sur cet espace, conformément au décret n° 2005-491 du 18 mai 2005.

Le plan de gestion aboutit à un programme d'actions permettant d'atteindre, de manière réaliste, et si possible en cinq ans, les objectifs définis.

Sept objectifs à long terme (constituant les conditions optimales à atteindre) ont été identifiés. Il en découle des objectifs spécifiques au plan de gestion qui en constituent la déclinaison opérationnelle.

1. Conserver les habitats alluviaux rhénans
 - Assurer le retour d'inondations écologiques
 - Conserver la forêt alluviale
 - Conserver et restaurer les milieux ouverts
2. Conserver les espèces alluviales rhénanes
 - Conserver les espèces alluviales rhénanes
 - Gérer les espèces invasives
3. Connaître l'état de conservation des habitats
 - Évaluer l'évolution de la fonctionnalité
 - Identifier les impacts de la redynamisation sur les habitats et les espèces
 - Évaluer l'impact de la gestion sur l'évolution des habitats et des espèces
4. Améliorer la connaissance de la biodiversité présente sur la réserve
 - Améliorer les connaissances sur les espèces
5. Gérer et sensibiliser le public
 - Améliorer la répression des infractions et le respect du milieu par les usagers
 - Éduquer et sensibiliser le public à la préservation du milieu naturel
6. Maintenir la sécurité sur le site
 - Améliorer la gestion des servitudes avec les partenaires



- Assurer la sécurité du public sur le site
7. Valoriser la réserve sur le territoire
- Protéger l'ensemble de l'île par classement
 - Mener des études scientifiques pour améliorer la connaissance avec l'Université
 - Améliorer les échanges nationaux et internationaux
 - Effectuer des travaux pour améliorer la découverte de la réserve par le public
 - Assurer la gestion courante

De chacun des objectifs identifiés, découleront les opérations qui devront être mises en œuvre dans les cinq prochaines années pour contribuer à leur réalisation.

L'enjeu majeur de ce plan de gestion consiste à restaurer la fonctionnalité du réseau hydrographique. Le programme de travaux du projet LIFE présenté au CSRPN le 2 novembre 2011 vise à satisfaire cet objectif.

Le deuxième enjeu consiste à assurer une gestion alternative de la zone prairiale de 25 hectares. La question de procéder à la mise en place d'un pâturage extensif est posée.

A noter le projet de suivi destiné à évaluer les impacts de ces orientations sur les habitats et les espèces. Une thèse sera engagée sur l'impact du retour de la fonctionnalité rhénane sur le site.

Enfin, concernant l'accueil du public, les objectifs visent à optimiser les éléments de communication qui existent sur la réserve, à étudier le lien à construire avec le projet de création de la passe à poissons et enfin à veiller à la sécurité des personnes sur le site.

Questions posées au CSRPN

Il est demandé au CSRPN :

- de vérifier l'adéquation entre les choix de gestion proposés et les objectifs généraux et particuliers appliqués à cette réserve naturelle nationale ;
- de vérifier si les mesures de gestion proposées et leur hiérarchisation sont de nature à préserver l'intégrité de la RNN.
- dans le cadre de la gestion de la forêt alluviale l'orientation qui a toujours primée est la non intervention. Or, les évolutions des conditions écologiques (suite aux aménagements du Rhin et forestiers) font que des espèces telles que l'érable sycomore ou le hêtre envahissent la régénération naturelle. Doit-on maintenir la non-intervention au risque de perdre ce type de forêt?
- dans le cadre de l'évaluation de l'impact du pâturage sur la prairie, seul un suivi floristique sur placette est prévu. Celui-ci doit-il être complété par un suivi faunistique? Si oui, vers quel taxon?
- la particularité d'une réserve naturelle péri urbaine est la conciliation entre protection de la nature et accueil du public. Aux abords des chemins le gestionnaire doit garantir la sécurité des promeneurs. Quelles sont les limites de ces interventions sachant que le risque «zéro» n'existe pas et que la tendance est, sous prétexte de mieux se protéger, de couper des arbres quelques fois éloignés des chemins ?



Avis

Le CSRPN adopte l'avis suivant :

La démarche ainsi que le travail produit est exemplaire pour une RNN. Le plan de gestion est un ensemble de documents très complets, comprenant le plan à proprement dit, des fiches opérations, un dossier d'annexes et un atlas cartographique. Il est prévu pour une période de 2012 à 2016. Les différents éléments de contexte sont bien présentés et sont très complets. Les enjeux sont clairement identifiés notamment ceux qui concerne le patrimoine naturel de la RNN.

La question de l'évaluation de manière générale est bien présentée et il est important de noter que c'est l'une des préoccupations du gestionnaire. Ainsi, le document présente des méthodes et des indicateurs pour évaluer les actions mises en place dans le cadre du précédent et du nouveau plan de gestion.

Les objectifs du nouveau plan de gestion sont en adéquation avec les préoccupations de conservation et les fiches opérations sont cohérentes avec les objectifs présentés.

- **Le CSRPN considère que le plan de gestion est en adéquation avec les objectifs de la RNN**

Le document présente de manière complète les objectifs de la RNN. En ce qui concerne le patrimoine naturel, beaucoup d'informations ont déjà été récoltées dans le cadre du précédent plan de gestion. La mise en place de suivis temporels au sein de la RNN pour certains groupes montre que les inventaires sont poursuivis et valorisés. De plus, le nouveau plan de gestion prévoit de continuer les inventaires pour des groupes peu étudiés, comme les araignées, les carabes et les lépidoptères nocturnes par exemple. Ces objectifs rentrent dans le cadre d'une RNN, et permettront non seulement d'approfondir la connaissance de la biodiversité de la RNN mais aussi de celle de l'Alsace.

Les actions de suivi et de lutte contre les espèces dites « invasives » (renouée du Japon et verge d'or) seront poursuivies. Notons que le gestionnaire mentionne une éventuelle collaboration avec l'université de Strasbourg pour la mise en place d'une méthode de suivi par traitement spectrométrique d'image satellitaire pour la verge d'or.

Plusieurs collaborations avec des scientifiques sont prévues dans le cadre du plan de gestion. La RNN du Rohrschollen constitue en effet une zone naturelle alluviale très intéressante pour différents types de recherches et d'expérimentations et il apparaît très approprié que le gestionnaire intègre cette composante "laboratoire naturel" dans le plan de gestion.

- **Les mesures de gestion proposées et leur hiérarchisation sont de nature à préserver l'intégrité de la RNN**
- **Question de la gestion forestière**

Actuellement, il n'y a pas d'intervention en termes de gestion forestière au sein de la RNN, hormis des coupes ponctuelles dites « de sécurité ». Convient-il de supprimer les essences « non adaptées » qui indiquent une mutation des milieux alluviaux. Le CSRPN considère **opportun de continuer à ne pas intervenir en forêt** étant donné que le programme LIFE+ permettra une redynamisation du Bauerngrundwasser et un retour à un état alluvial d'une partie de la surface de l'île.

- **Question du pâturage**

En ce qui concerne la mise en place d'indicateurs des effets sur le milieu du pâturage extensif de la prairie nord, il est actuellement proposé de procéder à des relevés phytosociologiques. Le CSRPN suggère de compléter cette approche par un indicateur « rhopalocères » et un indicateur « orthoptères ». Le gestionnaire choisira une espèce ou un



cortège d'espèces de rhopalocères et d'orthoptères dont les effectifs de population sont positivement corrélés à un état ouvert du milieu et à un pâturage extensif. Ainsi, la mesure de la variation des effectifs à partir d'un état T zéro (qui correspondrait à un comptage avant la mise en place du pâturage) servirait d'indicateur quantitatif de réussite de cette opération, en complément à l'indicateur phytosociologique. Il lui est recommandé d'adopter ou de s'inspirer des protocoles de suivi standardisés proposés par le MNHN par exemple sont disponibles par le biais du programme « Vigie Nature » et de les appliquer sur la parcelle concernée par le pâturage.

- **Redynamisation du Bauerngrundwasser**

Un programme LIFE+ est engagé pour un projet de redynamisation de l'île par le biais d'une prise d'eau sur le Rhin en amont pour augmenter le débit du Bauerngrundwasser durant les période de haut débit du Rhin. Ce dispositif inondera une partie de l'île et rendra un caractère alluvial assez dynamique à la forêt. Dans ce cadre, il est notamment prévu de mettre en place des suivis d'indicateurs de réussite basés sur les inventaires et suivis en cours dans la RNN, par exemple le suivi des libellules. Des indicateurs physiques et chimiques sont également prévus pour évaluer l'impact des inondations et de la redynamisation du Bauerngrundwasser.

- **Question des coupes dites « de sécurité » aux abords des chemins**

Actuellement, l'ONF réalise un passage par an et marque les arbres représentant un danger potentiel. Les agents de la RNN réalisent également un passage afin de repérer les arbres sur des secteurs sensibles, comme par exemple la passerelle du Bauerngrundwasser.

La question se pose de savoir quelles limites adopter pour considérer les arbres à abattre aux abords des chemins pour éviter les accidents, sachant que la RNN est proche d'une grande ville. Le CSRPN considère que la proposition du gestionnaire consistant à analyser précisément les risques et à intervenir au cas par cas représente un compromis acceptable.

En conclusion, le CSRPN pense que le plan de gestion de la RNN de l'île du Rohrschollen pour la durée 2012-2016 est un document très ambitieux et en adéquation avec les objectifs de la RNN. L'utilisation de l'outil LIFE+ pour maintenir un bon état de conservation du milieu alluvial est un point très positif, qui permettra certainement d'atteindre les objectifs décrits.

Recommandations

Le CSRPN recommande au gestionnaire :

- de maintenir la non-intervention pour la gestion de la forêt ;
- d'étoffer l'évaluation de réussite du pâturage en prairie au nord de la RNN par l'ajout d'un indicateur « rhopalocères » et d'un indicateur « orthoptères » ;
- d'étudier au cas par cas la problématique des arbres dangereux aux abords des sentiers empruntés par le public, avec un programme de surveillance annuel réalisé avec des spécialistes de ces questions et le cas échéant des interventions par élagage ou coupe.

Le CSRPN attire l'attention de la municipalité sur l'importance de la RNN du Rohrschollen en tant que source de biodiversité pour la réflexion stratégique TVB de la ville de Strasbourg, de la CUS et de la TVB transfrontalière.